



DEFI RAID-UP 2008 - 5ème édition

1. CARACTÉRISTIQUE DE LA COURSE

Le Défi Raid-up des 8 et 9 novembre 2008 est une épreuve multisports basée sur l'endurance sportive et l'orientation, qui se pratique en autonomie, par équipe de 2 et sans assistance (équipes masculines, féminines et mixtes). Cette épreuve propose un enchaînement de plusieurs disciplines, certaines en orientation, sur une distance de **130 km environ** pour le « **Défi Raid-Up Overnight** » et **70 km** pour le « **Défi Thoiry** ».

Au programme :

- course à pied en orientation de jour (et de nuit pour le Défi Raid-Up Overnight) sur cartes IOF et IGN
- VTT de jour (et de nuit pour le Défi Raid-Up Overnight)
- Run & Bike (un VTT pour deux)
- Epreuves surprises

L'épreuve est caractérisée par des points de contrôle obligatoires (CP) et des balises à trouver. A chaque balise est associé un nombre de points (Défi Raid-Up Overnight : 2000 points au total / Défi Thoiry : 1000 points au total). L'ensemble de l'épreuve est chronométré (à l'exception de certaines sections qui pourront être neutralisées pour des raisons de sécurité). Le temps de changement du matériel fait partie intégrante de la course. Le temps de course départagera les équipes ayant obtenu le même nombre de points.

2. LE DÉROULEMENT DE LA COURSE ET SON RÉGLEMENT

Défi Raid-Up Overnight

L'accueil des participants se fera le samedi à partir de 19h00 au Château de Thoiry (78) pour les vérifications administratives et techniques et la première épreuve déterminant l'ordre de départ.

Un briefing de présentation de l'épreuve aura lieu à 21h30 au Parc de Thoiry. Le capitaine de chaque équipe devra obligatoirement y participer. Lors du briefing, seront précisés les points suivants :

- organisation du départ et déroulement général de l'épreuve
- rappel des consignes de sécurité durant l'épreuve

Le départ du Défi Raid-Up Overnight se fera à pied à partir 23h00 dans un lieu tenu secret.

A l'issue de l'épreuve nocturne, les concurrents du Défi Raid-Up Overnight rejoindront le parcours du Défi Thoiry (commun aux deux épreuves).

Défi Thoiry

L'accueil des participants se fera le dimanche à partir de 8h00 aux Etangs de Hollande (78) pour les vérifications administratives et techniques.

Un briefing de présentation de l'épreuve aura lieu à 9h45. Le capitaine de chaque équipe devra obligatoirement y participer. Lors du briefing, seront précisés les points suivants :

- organisation du départ et déroulement de l'épreuves
- rappel des consignes de sécurité durant l'épreuve

Le départ du Défi Thoiry se fera en ligne et à pied. Il est prévu à 10h00 aux Etangs de Hollande

Le temps et l'arrivée

Les membres de l'équipe doivent franchir la ligne d'arrivée ensemble, le chronomètre s'arrêtant au passage du second équipier. L'arrivée est prévue au Château de Thoiry le dimanche 9 novembre avant 16H.

Pendant la course

La course en équipe est obligatoire durant toute l'épreuve (sauf consignes particulières). Les passages aux CP et aux balises doivent se faire en équipe complète sous peine de pénalité (des contrôles seront réalisés). Toute assistance extérieure est interdite pendant la course, cependant, le dépannage entre concurrents est autorisé et l'assistance est obligatoire en cas d'accident. L'épreuve se déroulera en autonomie complète. Un point de ravitaillement pourra être mis en place sur le parcours.

DEFI RAID-UP 2008 - 5ème édition

Les points de contrôle obligatoires (CP)

Tous les CP (de N1 à N19 et/ou de J1 à J16) sont obligatoires et l'ordre de passage devra être respecté sous peine d'une pénalité de 200 points.

Les barrières horaires

Plusieurs barrières horaires seront mises en place. Une heure limite – figurant dans le road-book et rappelée aux concurrents lors du briefing – sera définie pour prendre le départ de la section suivante. Les concurrents se présentant au CP après cette heure limite subiront des pénalités ou seront mis hors course et devront rejoindre l'arrivée conformément aux instructions de l'organisateur.

Code de la route

Lorsque l'épreuve emprunte des parcours ouverts à la circulation routière, les obligations du code de la route s'imposent aux concurrents qui doivent s'y soumettre. **En cas de non respect du code de la route, l'équipe sera mise hors course immédiatement.**

De plus, une liste de routes interdites – figurant dans le road-book et rappelée aux concurrents lors du briefing – sera définie. Toute équipe se trouvant sur une de ces routes en dehors des points de contrôle (CP) sera mise hors course immédiatement.

Incident matériel

L'organisation ne peut être tenue responsable de tout incident matériel des concurrents.

Abandon

Tout abandon d'un équipier est définitif et entraîne automatiquement la mise hors course de l'équipe. L'équipe qui abandonne doit prévenir immédiatement l'organisation par téléphone.

Réserve

L'organisation se réserve le droit de toute modification ou annulation en fonction des conditions météorologiques ou de tout autre événement indépendant de sa volonté.

Absence ou retard

Les équipes absentes le jour de l'épreuve ne pourront prétendre au remboursement des frais d'inscription.

Les équipes en retard au départ ne pourront prétendre à une régularisation de leur temps de course.

Toute équipe ne respectant pas le règlement pourra prendre le départ qu'après régularisation de sa situation. Le temps perdu sur l'heure du départ théorique ne sera pas décompté.

Causes principales de pénalités :

- Toute situation en désaccord avec le présent règlement entraîne la mise hors course immédiate
- Le non-respect des recommandations et consignes de courses délivrées par les commissaires de course ou les forces de l'ordre (zone interdite, itinéraire obligatoire non respecté, ...) entraînent la mise hors course immédiate
- L'attitude incorrecte vis à vis de l'organisation, des autres concurrents, des sites traversés et autres populations entraîne la mise hors course immédiate
- Le non-respect du port casque en VTT et Run & Bike entraîne la mise hors course immédiate
- L'utilisation du VTT par les deux équipiers simultanément en Run & Bike entraîne la mise hors course immédiate
- Le point de contrôle (CP) manqué entraîne 200 points décomptés
- La perte de la puce de chronométrage (SportIdent) entraîne le décomptage de toutes les balises correspondantes (en plus de son remboursement à l'organisateur).

Acceptation du règlement

La participation au raid implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.



DEFI RAID-UP 2008 - 5ème édition

3. LE MATÉRIEL

Chaque équipe doit se munir du matériel nécessaire à la bonne pratique de l'épreuve.

Matériel obligatoire :

- par équipe : une boussole, un crayon, un porte carte étanche, une couverture de survie, une montre, un téléphone portable, matériel de réparation VTT.
- par équipier : un VTT avec éclairage avant et arrière (pour le Défi Raid-Up Overnight), un casque VTT, un sac à dos, un coupe vent, un bidon d'eau ou une poche à eau, ravitaillement (barres de céréales, fruits secs...), deux lampes et un brassard fluo pour le Défi Raid-Up Overnight

Matériel conseillé :

- pour les reports d'azimuts : nécessaire de report (**L'utilisation du GPS est interdit**)

Matériel fourni par l'organisateur:

- Cartes IOF et IGN, dossards, puces de chronométrage (prévoir chèque de caution de 70 Euros).

Parc VTT :

Un parc VTT sera à disposition des coureurs au départ des Etangs de Hollande.

Les concurrents du Défi Raid-Up Overnight devront déposer leur VTT aux Etangs de Hollande (avec éclairage, casque et chaussures) avant de rejoindre le Parc de Thoiry le samedi soir. (Parc VTT gardé)

Durant l'épreuve, et notamment lors des sections à pied, les VTT seront surveillés par les organisateurs mais ceux-ci ne pourront être tenus responsables de tout incident (vols, dégradations...) survenant sur les VTT et autres matériels.

4. LA SECURITE

La sécurité active du raid sera assurée par :

- un responsable de sécurité
- des signaleurs au niveau des croisements routiers

En cas d'accident, un concurrent doit toujours rester avec le blessé en attendant les secours. Le coéquipier est responsable de l'accidenté jusqu'à l'arrivée des secours. Un numéro d'appel d'urgence vous sera communiqué avant le départ.

5. LES CLASSEMENTS

Le classement s'établit au total de points correspondant aux balises pointées déduction faite des pénalités.

Le temps de course départagera les équipes arrivant à égalité de points.

Il y a aura un classement pour chaque catégorie : hommes, femmes et mixtes.

Un prix sera distribué aux trois premiers de chaque catégorie, si au moins cinq équipes sont classées dans la catégorie. Dans le cas contraire, seul le vainqueur sera récompensé.



DEFI RAID-UP 2008 - 5ème édition

6. ASSURANCE – INSCRIPTION – FORFAIT

Assurance

Le montant de l'inscription ne comprend pas l'assurance « Responsabilité Civile individuelle » et l'assurance « Individuelle accident » (en cas de dommages causés à soi-même). Chaque concurrent doit donc avoir une assurance responsabilité civile.

Chaque concurrent devra fournir un certificat médical d'aptitude à la bonne pratique du VTT et de la course à pied en compétition, daté de moins de 6 mois au jour de l'épreuve ou une photocopie de sa licence FFCO en cours de validité.

Inscription

L'épreuve est limitée à 50 équipes soit 100 participants pour le Défi Raid-Up Overnight et 75 équipes pour le Défi Thoiry. Toute inscription reçue incomplète ne sera pas enregistrée par l'organisation. Les dossiers seront traités dans l'ordre d'arrivée.

L'inscription, fixée à 65 euros par équipier pour le Défi Raid-Up Overnight et 35 euros par équipier pour le Défi Thoiry jusqu'au 15 septembre 2008. Ces frais seront majorés de 5 euros / équipier au-delà de cette date.

Les frais d'inscriptions incluent :

- l'inscription au Raid et le chronométrage,
- les cartes IOF et IGN,
- le repas du dimanche soir,
- un lot technique par équipier.

Forfait

En cas de forfait, sur justificatif médical uniquement, les droits d'inscription seront remboursés à hauteur de 30 euros par personne et jusqu'au 31 octobre 2007. Passée cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

7. LES PHOTOS

Les photos prises sur la course seront en totale liberté de droits pour les organisateurs, qui se réservent la possibilité d'en faire une exploitation commerciale.

Les personnes extérieures à l'organisation qui veulent utiliser les photos ou tout autre support d'images (vidéos, diapositives, etc. sans que cette liste ne soit exhaustive) réalisés au cours du DEFI RAID-UP dans un but autre que strictement privé, doivent en faire la demande par écrit à l'organisation qui se réserve le droit de refuser sans justification particulière.